



INVITATION - COLLOQUE

LUNDI 15 JUIN 2026

Parents et institutions sous pressions : construire la co-éducation. *- L'expérience des UPP -*

Conformité aux normes sociales, injonctions paradoxales, appréhensions face aux jugements, ... : la pression sur les parents n'a sans doute jamais été aussi forte. Face à eux, des professionnel-le-s confronté-e-s à des contraintes croissantes, qui vivent parfois un sentiment d'impuissance et de perte de sens.

Les pressions multiples qui pèsent aujourd'hui sur les acteurs de la parentalité, suscitant tensions et incompréhensions, appellent à un **renforcement des liens et une coopération accrue.**



A travers la présentation de la démarche des **Universités Populaires de Parents** et l'intervention de la sociologue Catherine Sellenet, ce colloque invite à explorer comment les **parents peuvent produire des savoirs expérimentiels, en menant des recherches.** Ces savoirs sont des supports pour construire des partenariats avec les institutions, faire évoluer les regards et représentations, générer des projets et propositions pour l'éducation au niveau local.

Il sera également l'occasion de présenter les **résultats des recherches menées par les parents sur des thèmes liés à la parentalité** : charge mentale des parents, liens parents-institutions, co-éducation, jeunesse et adolescence, place des pères et rôle de chacun dans la famille, épanouissement et bien-être des jeunes, migration et parentalité, ...

Cette journée s'adresse à tous les acteurs (institutions, élu-e-s, professionnel-le-s, parents) œuvrant sur les champs de la parentalité et de la participation citoyenne.

Avec le soutien de :



agence nationale
de la cohésion
des territoires

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

PROGRAMME

9h00	Accueil café
9h30 - 9h50	Ouverture du colloque <ul style="list-style-type: none">• Par les parents des UPP• Par l'AF UPP
9h50 - 10h10	Présentation de la démarche des Universités Populaires de Parents : origines et fondements
10h10 - 11h00	Table ronde - La place des parents dans la démarche UPP <p>Avec la participation :</p> <ul style="list-style-type: none">• des parents des UPP de Caudry, de Gueugnon, de Paris et de Ramonville-Saint-Agne ;• de l'animatrice de l'UPP de Caudry.
11h00 - 11h15	Pause
11h15 - 12h00	Table ronde - La réalisation de recherches par des parents : Quelles méthodologies ? Quelle production de savoirs ? Quels effets pour les parents, les universitaires ? <p>Avec la participation :</p> <ul style="list-style-type: none">• des parents des UPP d'Arcueil, de Paris et de Saint-Martin-d'Hères ;• de Christine Focquenoy, universitaire de l'UPP de Caudry ;• de Chloé Riban, universitaire de l'UPP d'Arcueil.
12h00 - 12h45	Table ronde - La rencontre parents-institutions : quelles actions, quels effets et bénéfiques pour les acteurs et les territoires ? <p>Avec la participation :</p> <ul style="list-style-type: none">• des parents des UPP de Chemillé et de Douai ;• de David Bree, Chef de projet Cité Educative Paris 18 ;• de Bertrand Elguidj, Coordinateur jeunesse, Ville de Douai ;• d'Audrey Robache, Coordinatrice du PRE, Ville de Caudry ;• d'un-e Chargé-e de mission de la CAF de Saône-et-Loire (sous réserve).
12h45 - 13h45	Buffet repas

13h45 - 15h45

Ateliers - Présentation des résultats des recherches des UPP

Sous la forme de 4 ateliers en parallèle
(précisez votre choix d'atelier lors de l'inscription).

Être adolescent aujourd'hui : épanouissement et confiance en soi dans le cercle intime et influence du regard social.

Avec la participation des parents des UPP de Douai et de Saint-Martin-d'Hères.

Être parent en migration : comment accompagner la scolarité et préserver sa langue ?

Avec la participation des parents des UPP de Marseille et de Paris.

Parents et institutions : quelle coopération ?

Avec la participation des parents des UPP de Chemillé, de Gueugnon et de Ramonville-Saint-Agne.

Place des pères, charge mentale dans la famille : père ou mère qui (s'en) (sans) charge ?

Avec la participation des parents des UPP d'Arcueil et de Caudry.

15h45 - 16h30

Table ronde - La place des parents dans les démarches et les politiques de soutien à la parentalité : intérêt, perspectives et modalités.

Avec la participation de :

- Frédéric Bourthoumieu, Directeur du Programme éducation et Coordinateur national du programme interministériel des Cités éducatives, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (sous réserve) ;
- Yamina Omrani, Responsable du pôle enfance, jeunesse et parentalité à la Direction des Politiques Familiales et Sociales, Caisse Nationale d'Allocations Familiales ;
- Pierre Stecker, Directeur de projets soutien à la parentalité et 1000 premiers jours de l'enfant, Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

16h30 - 17h15

Parents et professionnel-le-s : s'allier... ou disparaître ! Intervention de **Catherine Sellenet**, sociologue, psychologue et juriste, auteure de *"Voulez-vous participer ? La participation parentale en question"*.

17h15 - 17h30

Clôture

INSCRIPTIONS

Pour participer au colloque, **inscrivez-vous impérativement avant le 5 juin 2026** via le formulaire en ligne : <https://bit.ly/Colloque2026>

TARIFS (repas compris)

- Professionnel-le-s ou bénévoles de la branche ALISFA pouvant être pris en charge* : 200 €
- Professionnel-le-s rattaché-e-s à une collectivité locale : 200 €
- Professionnel-le-s ou bénévoles non pris en charge par un fond de formation : 120 €

Pour les professionnel-le-s souhaitant venir accompagné-e-s de parents et n'ayant pas la possibilité d'une prise en charge : nous contacter.

** Des documents nécessaires à la prise en charge par votre employeur (devis) pourront vous être envoyés sur demande. Les bénévoles et professionnel-le-s de la branche ALISFA (centres sociaux, associations du lien social...) pourront demander une prise en charge par ALISFA sur la ligne « colloques ».*

MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Je paye en ligne par carte bancaire.**

Votre inscription est confirmée immédiatement.

- **Je paye par mandat administratif.**

Votre inscription est prise en compte et un devis vous est envoyé par email. Votre inscription est confirmée à réception de votre bon de commande.

- **Je paye par virement bancaire.**

Votre inscription est confirmée à réception de votre virement.

Siret de l'AF UPP : 878 133 511 00013 Coordonnées bancaires de l'AF UPP : Crédit Mutuel IBAN : FR76 10278061980002076990114 ; BIC : CMCI FR 2A
--

Quel que soit votre mode de paiement, l'inscription en ligne est obligatoire.

ACCÈS & INFORMATIONS

Lieu :

Cité Internationale Universitaire
17, boulevard Jourdan - 75014 Paris
Maison internationale - Espace Adenauer

Accès :

RER B - Cité Universitaire
Tramway T3a - Cité
Universitaire

Pour toute question sur les inscriptions :

benedicte.spanu@upp-initiatives-parentales-citoyennes.org
ou au 06 60 15 39 73.